

DECRET N° 91-2/PM du 9 Février 1991

Chargeant Monsieur Jean-Florentin V. FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense Nationale pour compter du 09 Février 1991.

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Loi Constitutionnelle N° 90-022 du 13 Août 1990 portant Organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;
- VU Le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU Le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;

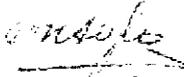
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du Samedi 09 Février 1991, Monsieur Jean-Florentin V. FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale est chargé de l'intérim du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense Nationale durant la mission à l'extérieur du Territoire National de Monsieur Nicéphore SOGLO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 09 Février 1991

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement et
Ministre de la Défense
Nationale,


Nicéphore SOGLO

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 SGG 4 CS 2 MISPAT 4 Autres Ministères 13
Départements 6 DP-DLC-INSAE 3 BN-DAN 2 GCONB 1 ONEPI 1 UNB-FASJEP 2 JO 1.-